

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 26 mars 2021

L'an 2021 et le vendredi 26 mars à 19 heures 30 minutes, les membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville, se sont réunis en session ordinaire, salle du Conseil, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur THOMAS Didier, Président

**Présents** : THOMAS Didier Président, BELTOISE Antony Vice-Président, JOLIN Lionel, LAROYE Aurélie, DIVIEN Jérémy, GOUSSARD Pascal

**Absent excusé** : BALLOT Joël qui a donné pouvoir à M. THOMAS

**Secrétaire** : LAROYE Aurélie

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil : 7
- Présents : 6
- Pouvoir : 1

**Date de la convocation** 19/03/2021

**Date d'affichage** : 19/03/2021

#### **Actes rendus exécutoires**

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers  
et publication ou notification le 31/03/2021

### SOMMAIRE

#### **Objet des délibérations**

- Déplacement exceptionnel du lieu de réunion
- Approbation du Compte rendu de séance du 03 février 2021
- Autorisation signature marché public
- Acceptations de devis
- Décision Budgétaire –Provision pour créances douteuses servant à couvrir les demandes de non-valeurs qui pourraient être proposées par le comptable
- Approbation du Compte de gestion 2020
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2021

#### **Compte rendu du Conseil du Syndicat du 03 février 2021 :**

Monsieur le Président donne lecture du Compte rendu de la séance du 03 février 2021, reçu par l'ensemble des conseillers.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **L'ordre du jour est le suivant :**

#### **SIAEP2021-06 : Déplacement du lieu de réunion du Conseil du Syndicat à titre exceptionnel**

Monsieur le Président déclare qu'il convient de fixer à titre exceptionnel le lieu de réunion du Conseil Syndical en salle polyvalente de Charmont-en-Beauce, contiguë au lieu de réunion habituel, située au 2 rue de la Mairie ;

Il précise que cette salle est adaptée aux dispositions particulières qui doivent être suivies dans la lutte contre la propagation du virus covid-19.

En conséquence et après en avoir délibéré le Conseil Syndical, décide de fixer le lieu de la réunion du Conseil du Syndicat des eaux SIAEP Charmont-Léouville en salle polyvalente, située 2 rue de la Mairie, 45480 Charmont-en-Beauce.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

La séance du Conseil s'ouvre Salle Polyvalente, 2 Rue de la Mairie, Charmont-en-Beauce.

### **SIAEP2021-07 : Autorisation de signature du Marché Public**

Monsieur le président rappelle que par Délibération SIAEP2021-03 du Conseil du Syndicat des eaux Charmont-Léouville, en date du 03 février 2021, le Conseil a autorisé le lancement de la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de Réhabilitation du Réseau d'eau potable – Liaison bourg de Charmont – Entrée nord d'Armeville – Entrée sud Judainville.

Monsieur le président précise les dates de réunions de la commission d'ouverture des plis en date des 12 mars 2021 et 26 mars 2021 ainsi que l'analyse des offres réalisées lors de la Commission du 26 mars 2021 et le choix des entreprises qui en découle.

En conséquence, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil Syndical décide :

D'autoriser M. Le Président à signer le marché public intitulé :

**Réhabilitation du Réseau d'eau Potable – Liaison bourg de CHARMONT – Entrée Nord d'ARMEVILLE – Entrée Sud de JUDAINVILLE**

Est retenue l'Entreprise : MERLIN TP Environnement 415 rue des Merisiers 45700 PANNES **pour son Offre de Base, au titre de la tranche ferme et la tranche optionnelle.**

Montant du marché :

Tranche Ferme : 133 182,55€ HT (Hors Taxes), soit 159 819,06€ TTC (Toutes Taxes Comprises).

Tranche Optionnelle : 6167,00€ HT (Hors Taxes), soit 7400,40€ TTC (Toutes Taxes Comprises).

Total marché : 139 349,55€ HT (Hors Taxes), soit 167 219,46€ TTC (Toutes Taxes Comprises).

Les crédits nécessaires sont prévus au budget du Syndicat.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-08 : Acceptation de devis pour la modification de la gouttière du Château d'eau**

Monsieur le président expose la nécessité d'entretenir le Château d'eau et notamment en modifiant la gouttière.

Le Conseil Syndical, après présentation des devis, décide d'accepter le devis de l'entreprise EURL ROGUET, sise, 21 route de Bouilly, 45300 Vrigny pour un montant de 978 € HT, soit 1 173.60 € TTC.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-09 : Acceptation de devis pour le nettoyage de la cuve du Château d'eau avec désinfection à l'hypochlorite de soude**

Monsieur le président expose la nécessité de faire procéder au nettoyage de la cuve du château d'eau à la pression avec désinfection à l'hypochlorite de soude.

Le Conseil Syndical, après présentation des devis, décide d'accepter le devis de l'entreprise EURL ROGUET, sise, 21 route de Bouilly, 45300 Vrigny pour un montant de 481 € HT, soit 577.20 € TTC.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-10 : Décision Budgétaire –Provision pour créances douteuses**

Monsieur le Président déclare qu'il convient sur proposition du comptable public :

-de décider de constituer une provision pour créances douteuses et d'opter pour le régime des provisions en section de fonctionnement,

-de décider ainsi l'inscription forfaitaire de la méthode de provisions,

-d'Autoriser le Président à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-11 : Approbation du compte de gestion 2020**

Le Conseil Syndical, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de recouvrement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avoir constaté que M. le trésorier Principal de la Trésorerie de Pithiviers a normalement administré les finances du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville (SIAEP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-12 : Approbation du compte administratif 2020**

Monsieur le Président du syndicat s'étant retiré, M. BELTOISE Antony, Vice-Président, présente aux membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Le Conseil Syndical réuni sous la Présidence de M. BELTOISE Antony vote le Compte Administratif 2020 et arrête ainsi les comptes :

#### **SECTION D'EXPLOITATION :**

Dépenses:	60 131,18€
Recettes	103 872,10€
Excédent 2020 à reporter en 2021	43 740,92€

#### **INVESTISSEMENT :**

Dépenses	162 716,88€
Recettes	143 945,78€
Solde d'exécution 2020 à reporter en 2021	-18 771,10€

**A l'unanimité (pour : 5, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-13 : Affectation des résultats**

Le Conseil, après avoir examiné le compte administratif 2020 décide d'affecter les résultats suivants dont l'état est joint à la présente délibération :

#### **Affectations :**

R 001 excédent d'investissement	18 180,96€
R 002 Excédent de fonctionnement	24 969,82€
R1068	18 771,10€

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **SIAEP2021-14 : Vote du Budget Primitif 2021**

Le Conseil Syndical après s'être fait présenter le budget 2021, en équilibre pour les deux sections en dépenses et en recettes, approuve à l'unanimité ce budget primitif 2021 :

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 90 578,38€.
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 203 491,57€.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

**Questions diverses :**

**Financement d'extension du réseau d'eau potable parcelles situées Chemin Saint-Jacques sur le Territoire de la Commune de Charmont-en-Beauce**

Monsieur le président informe les membres du Conseil que le Syndicat des eaux a répondu aux courriers en date du 25 janvier 2021 et du 08 mars 2021 pour lesquels z une offre de concours au financement d'une extension du réseau d'eau potable pour permettre l'urbanisation et la commercialisation de parcelles sises Chemin Saint-Jacques sur le territoire de la Commune de Charmont-en-Beauce a été formulée.

Monsieur le Président déclare que cette demande retient l'attention du Syndicat des eaux S.I.A.E.P. Charmont -Léouville et précise que l'étude juridique conforme aux dispositions du Code de l'Urbanisme est en cours.

**La séance est levée à 21h00**

A Charmont-en-Beauce,  
le 09/04/2021  
Le Président,  
THOMAS Didier

